

# BAUDELAIRE

par J.-P. Sartre



LES ESSAIS  
XXIV

---



Gallimard









*A Jean Genet*



*Déterminer quelle fut la vocation (destinée choisie, appelée, à tout le moins consentie — et non destin passivement subi) de Charles Baudelaire et, si la poésie est véhicule d'un message, préciser quel est, dans le cas envisagé, le contenu le plus largement humain de ce message. L'intervention du philosophe s'avère, ici, distincte autant de celle du critique que de celle du psychologue (médecin ou non-médecin) comme du sociologue. Car il ne s'agira, pour lui, ni de peser au trébuchet la poésie baudelairienne (portant sur elle un jugement de valeur ou s'appliquant à en offrir une clé) ni d'analyser, comme on ferait d'un phénomène du monde physique, la personne du poète des Fleurs du Mal. Tenter, bien au contraire, de revivre par l'intérieur au lieu de n'en considérer que les dehors (c'est-à-dire : soi-même l'examinant du dehors) ce que fut l'expérience de Baudelaire, prototype quasi légendaire du « poète maudit »,*



*et agréer, pour ce faire, comme base essentielle les confidences qu'il nous a livrées sur lui-même, en marge de son œuvre proprement dit, ainsi que les données fournies par la correspondance avec ses proches, — telle est la tâche que s'est assignée, en philosophe qu'il est, l'auteur du présent ouvrage, dans des bornes indiquées suffisamment par le fait que le texte aujourd'hui ré-édité ne se donnait, en sa présentation première, pour rien de plus qu'une « introduction » à un recueil d'Écrits intimes. Texte dédié — il n'est pas vain non plus de le noter — à quelqu'un dont on peut observer (quelque opinion qu'on ait de lui-même et de ses écrits) que son lot aura, de fait, été jusqu'à présent de se targuer d'être un coupable en même temps qu'un poète et que la société l'a, effectivement, tenu derrière des murs nombre d'années durant.*

*Nulle prétention — en cette étude dont les parties s'ordonnent selon la manière synthétique d'une perspective cavalière — à rendre compte de ce qu'il y a d'unique dans les proses comme dans les poèmes baudelairiens; nul essai, voué d'avance à l'échec, de réduire à une mesure commune ce qui, précisément, tire son prix d'être l'irréductible; délibérément, l'auteur de cette introduction s'arrête au seuil lorsqu'il se risque, dans les toutes dernières pages et à titre d'épreuve de la justesse de sa démarche, à un examen non, certes, de la poésie mais de ce*

qu'il appelle — posant ainsi explicitement sa limite — le « fait poétique » baudelairien.

Aucune tentative outreucidante, non plus, pour démontrer des rouages mentaux — voire physiologiques — en ravalant celui qui fait les frais d'une telle opération au rang de chose, de « pauvre » chose que l'on regarde en se donnant au besoin les gants de quelque commisération si l'on tient à montrer qu'on n'est point tout à fait insensible. Pour le phénoménologue de L'Être et le Néant, pas plus qu'il ne saurait s'agir d'écrire, en un style docte ou lyrique, le chapitre « Baudelaire » d'un idéal manuel littéraire, il n'est question de fourrer à son tour benoîtement les pattes dans une vie exemplaire de poète, ajoutant une explication de son cru à d'autres — et parfois des plus basses — explications. Pour Sartre, qui a choisi comme fin tangible à son activité de construire une philosophie de la liberté, il s'agit essentiellement de dégager de ce qui est connu du personnage Baudelaire sa signification: le choix de lui-même qu'il a fait (être ceci, ne pas être cela) comme le fait tout homme originellement et d'instant en instant, au pied du mur historiquement défini de sa « situation ». Tel ne se laissera pas réduire même dans les conditions les plus dures, tel autre agira en vaincu dans la facilité; et quant à lui, Baudelaire, si l'image qu'il nous a léguée est celle d'un être réprouvé

*et qui fut accablé par la malchance injustement, ce n'est pas sans qu'il y ait eu, entre la mauvaise fortune et lui, une complicité. Nous sommes loin, par conséquent, du Baudelaire victime bon pour les biographes pieux ou condescendants et ce n'est pas une vie de saint non plus qu'une description de cas clinique qui nous est proposée ; bien plutôt, l'aventure d'une liberté, retracée dans la mesure nécessairement conjecturale où elle peut être connue d'une autre liberté. Aventuro qui apparaît comme la quête d'une impossible quadrature du cercle (fusion être-existence, à quoi s'acharne tout poète chacun selon la voie qui lui est propre). Aventuro sans épisodes sanglants mais qu'on peut néanmoins regarder comme appartenant au tragique, en tant qu'elle a expressément pour ressort la dualité insurmontable de deux pôles, source pour nous — sans rémission possible — de trouble et de déchirement. Aventuro où — suivant les termes de la conclusion — « le choix libre que l'homme fait de soi-même s'identifie absolument avec ce qu'on appelle sa destinée » et où le rôle du hasard paraît inexistant.*

*Abstraction faite de ce qui pourrait être repris par d'aucuns quant à la thèse elle-même (qui admet pour principal postulat les idées de l'auteur touchant à ce qu'il nomme le « choix originel ») n'y aurait-il pas quelque abus dans cet effort de reconstruction rationnelle prenant pour objet*

*un poète aussi difficile que le fut Baudelaire à insérer dans un schéma ? Qui plus est, pareille façon de s'introduire par effraction (si tant est que cela soit concevable) dans une telle conscience ne serait-elle pas, à l'excès, désinvolte à moins qu'elle ne relève, très simplement, du sacrilège ?*

*Autant vaudrait affirmer de tous les grands poètes qu'ils siègent dans un ciel à part, au-delà de l'humanité, échappant comme par miracle à la condition d'homme au lieu d'être des miroirs d'élection où cette condition d'homme, mieux qu'en quiconque, trouve à se refléter. Si grande poésie il y a, il sera toujours juste d'interroger ceux qui voulurent en être les porte-parole et d'essayer de pénétrer au plus secret d'eux-mêmes afin de parvenir à se faire une idée plus nette de ce dont ils rêvaient en tant qu'hommes. Et quel autre moyen, quand on cherche cela, que de les aborder sans transe ni balbutiement de religiosité (armé du maximum de rigueur logique) et d'en user, à la fois, avec eux (si jaloux qu'ils puissent être de leur singularité) comme s'ils étaient des prochains, avec qui l'on se tient de plain-pied ?*

*L'entreprise de Sartre — à coup sûr fort osée — ne témoigne cependant d'aucune irrévérence à l'égard du génie de Baudelaire, d'aucune méconnaissance non plus (quoi qu'on en ait pu dire) de ce que représente, en lui, de souverain la poésie. Réservé un domaine interdit*

(celui même de la poésie comme telle, où le rationalisme n'a que faire) il reste que cette poésie est venue jusqu'à nous comme le produit d'une plume dirigée par une main et que cette main elle-même était mue, à travers l'écriture, par la visée qu'un homme faisait d'un certain but. A tout individu qui sait lire et pour qui ce qu'il lit est un motif de réflexion, licence entière doit, évidemment, être laissée d'appliquer les ressources de son intelligence à l'élucidation d'un tel but. Semblables tentatives — qui tendent, en dernière analyse, à s'éclairer soi-même sur sa propre poursuite par une compréhension plus exacte de ce qu'ont poursuivi certains êtres privilégiés — ne sont pas des empiétements insultants. Sauf aux yeux de qui ne s'attacherait qu'à de faibles mystères incapables de résister à une lumière plus vive, nulle éblouissance corrosive n'en saurait rejaillir sur la poésie vraie, dont toute vue nouvelle prise sur l'être humain qui en fut le support ne peut, pour approximative qu'elle soit inévitablement, que rendre plus profonde la résonance.

A l'actif de Sartre — si étranger à la poésie (comme il l'avoue lui-même) et parfois d'une roideur singulière, c'est le moins qu'on puisse dire, envers ceux qui en sont les tenants passionnés (comme en fait foi, par exemple, l'exécution sommaire du surréalisme qui figure dans son essai *Qu'est-ce que la littérature?*) — il

*doit, ici, être porté non seulement d'avoir su dégager quelques harmoniques pas encore mis en relief de l'œuvre baudelairien, mais également d'avoir montré qu'il serait faux de ne voir que « guignon » dans une vie qui se découvre, tout compte fait, participer du mythe au sens le plus élevé, si tant est que le héros mythique soit un être en qui la fatalité se conjugue avec sa volonté et qui semble obliger le sort à lui façonner sa statue.*

MICHEL LEIRIS.



« Il n'a pas eu la vie qu'il méritait. » De cette maxime consolante, la vie de Baudelaire semble une illustration magnifique. Il ne méritait pas, certes, cette mère, cette gêne perpétuelle, ce conseil de famille, cette maîtresse avaricieuse, ni cette syphilis — et quoi de plus injuste que sa fin prématurée ? Pourtant, à la réflexion, un doute surgit : si l'on considère l'homme lui-même, il n'est pas sans faille ni, semble-t-il, sans contradictions : ce pervers a adopté une fois pour toutes la morale la plus banale et la plus rigoureuse, ce raffiné fréquente les prostituées les plus misérables, c'est le goût de la misère qui le retient auprès du maigre corps de Louchette et son amour pour « l'affreuse Juive » est comme une préfiguration de celui qu'il portera plus tard à Jeanne Duval ; ce solitaire a une peur affreuse de la solitude, il ne sort jamais sans compagnon, il aspire à un foyer, à une vie familiale, cet apologiste de l'effort est



un « aboulique » incapable de s'astreindre à un travail régulier ; il a lancé des invitations au voyage, il a réclamé des dépaysements, rêvé de pays inconnus, mais il hésitait six mois avant de partir pour Honfleur et l'unique voyage qu'il a fait lui a semblé un long supplice ; il affiche du mépris et même de la haine pour les graves personnages qu'on a chargés de sa tutelle, pourtant il n'a jamais cherché à se délivrer d'eux ni manqué une occasion de subir leurs admonestations paternelles. Est-il donc si différent de l'existence qu'il a menée ? Et s'il avait mérité sa vie ? Si, au contraire des idées reçues, les hommes n'avaient jamais que la vie qu'ils méritent ? Il faut y regarder de plus près.

Lorsque son père mourut, Baudelaire avait six ans, il vivait dans l'adoration de sa mère ; fasciné, entouré d'égards et de soin, il ne savait pas encore qu'il existât comme une personne, mais il se sentait uni au corps et au cœur de sa mère par une sorte de participation primitive et mystique ; il se perdait dans la douce tiédeur de leur amour réciproque ; il n'y avait là qu'un foyer, qu'une famille, qu'un couple incestueux. « J'étais toujours vivant en

toi, lui écrira-t-il plus tard, tu étais uniquement à moi. Tu étais à la fois une idole et un camarade. »

On ne saurait mieux rendre le caractère sacré de cette union : la mère est une idole, l'enfant est *consacré* par l'affection qu'elle lui porte : loin de se sentir une existence errante, vague et superflue, il se pense comme *filz de droit divin*. Il est toujours vivant en elle : cela signifie qu'il s'est mis à l'abri dans un sanctuaire, il n'est, il ne veut être qu'une émanation de la divinité, une petite pensée constante de son âme. Et précisément parce qu'il s'absorbe tout entier en un être qui lui paraît exister par nécessité et par droit, il est protégé contre toute inquiétude, il se fond avec l'absolu, il est *justifié*.

En novembre 1828 cette femme tant aimée se remarie à un soldat ; Baudelaire est mis en pension. De cette époque date sa fameuse « fêlure ». Crépet cite à ce sujet une note significative de Buisson : « Baudelaire était une âme très délicate, très fine, originale et tendre, qui s'était fêlée au premier choc de la vie. » Il y avait, dans son existence, un événement qu'il n'avait pu supporter : le second mariage de sa mère.

Sur ce sujet, il était inépuisable et sa terrible logique se résumait toujours ainsi : « Quand on a un fils comme moi — comme moi était sous-entendu — on ne se remarie pas. »

Cette brusque rupture et le chagrin qui en est résulté l'ont jeté sans transition dans l'existence personnelle. Tout à l'heure encore il était tout pénétré par la vie unanime et religieuse du couple qu'il formait avec sa mère. Cette vie s'est retirée comme une marée, le laissant seul et sec, il a perdu ses justifications, il découvre dans la honte qu'il est un, que son existence est donnée pour rien. A sa fureur d'avoir été chassé se mêle un sentiment de déchéance profonde. Il écrira dans *Mon cœur mis à nu*, en pensant à cette époque : « Sentiment de *solitude* dès mon enfance. Malgré la famille — et au milieu des camarades, surtout — sentiment de destinée éternellement solitaire. » Déjà il pense cet isolement comme une *destinée*. Cela signifie qu'il ne se borne pas à le supporter passivement en formant le souhait qu'il soit temporaire : il s'y précipite avec rage au contraire, il s'y enferme et, puisqu'on l'y a condamné, il veut du moins que la condamnation soit définitive.

Nous touchons ici au choix originel que Baudelaire a fait de lui-même, à cet engagement absolu par quoi chacun de nous décide dans une situation particulière de ce qu'il sera et de ce qu'il est. Délaiisé, rejeté, Baudelaire a voulu reprendre à son compte cet isolement. Il a revendiqué sa solitude pour qu'elle lui vienne au moins de lui-même, pour n'avoir pas à la subir. Il a éprouvé qu'il était *un autre*, par le brusque dévoilement de son existence individuelle, mais en même temps il a affirmé et repris à son compte cette altérité, dans l'humiliation, la rancune et l'orgueil. Désormais, avec un emportement buté et désolé, il s'est *fait* un autre : un autre que sa mère, avec qui il ne faisait qu'un et qui l'a rejeté, un autre que ses camarades insouciants et grossiers ; il se sent et veut se sentir unique jusqu'à l'extrême jouissance solitaire, unique jusqu'à la terreur.

Mais cette expérience du délaissement et de la séparation n'a pas pour contrepartie positive la découverte de quelque vertu bien particulière qui le mette tout de suite hors de pair. Au moins le merle blanc, honni par tous les merles noirs, peut-il se consoler en contemplant, du coin de l'œil, la blancheur



*nrf*

